

Agenda 21 local de Woluwé-Saint-Pierre



• Institution porteur(s) de l'expérience

- Administration communale de Woluwé-Saint-Pierre - service du Développement Durable
- Institution partenaire(s) de l'expérience
- Habitat et Participation asbl
- Institution ressource(s) de l'expérience
- Territoire

Tout le Brabant wallon

Résumé

Depuis 2009, la commune de Woluwe-Saint-Pierre a décidé de renforcer son engagement en faveur du Développement durable en se lançant dans l'élaboration d'un plan d'action appelé "Agenda 21 local". Ce projet a pour but d'assurer une gestion durable de la commune tant au niveau environnemental qu'au niveau social et économique.

• Eléments de contexte

La volonté de la commune de Woluwe-Saint-Pierre d'agir en faveur du développement durable est clairement inscrite dans son Programme de politique générale. Cette volonté se traduit essentiellement par la réalisation d'une série d'actions concrètes telles que la mise en place d'une comptabilité énergétique pour les bâtiments communaux, une gestion des espaces verts respectueuse de la biodiversité, une attention particulière pour la notion d'égalité des chances, etc. Le fait de se doter d'un Agenda 21 permet à la commune d'inscrire plus de cohérence dans l'ensemble des projets qu'elle compte développer dans ce sens. Cela lui permet en outre d'instaurer un véritable dialogue avec les acteurs locaux et de co-construire avec ces derniers son plan d'action pour le 21ème siècle.

Objectifs

L'objectif est de mobiliser à la fois les élus communaux, les habitants et les différents services de l'administration communale afin d'élaborer un plan d'action concret afin de renforcer le caractère «durable» de la gestion communale.

• Milieu de vie

Milieu urbain

• Démarches et actions

1. **2009 : Etat des lieux et diagnostic** : "En termes de Développement Durable gu'est-ce qui va bien et qu'est-ce qui va moins bien?"

Quatre forums citoyens ont été organisés dans le courant des mois de septembre et d'octobre 2009 pour établir le diagnostic de la commune en termes de développement durable. Près de 40 personnes provenant de tous les quartiers de la commune ont participé à ces Forums 21. Les participants étaient globalement déjà sensibilisés aux questions d'environnement. Rappelons que cet « échantillon » n'a pas pour vocation d'être représentatif de l'ensemble de la population wolusampétrusienne. Les quatre forums concernaient les thématiques suivantes : Biens naturels communs; Habiter et se déplacer; Vie de quartier, économie vivante et durable; équité et cohésion sociale

2. **2010 : Thèmes prioritaires** : "Quels sont les points auxquelles nous devons nous attaquer en priorité?"

A l'issue du diagnostic de développement durable de la commune, le Collège des Bourgmestre et Echevins a défini 5 thèmes prioritaires pour l'élaboration de son Agenda 21 local : la gouvernance, l'utilisation rationnelle de l'énergie (transports compris), la gestion durable du cadre de vie (mobilité comprise), la cohésion sociale renforcée, l'économie et la consommation responsable).

3. **2010 : Elaboration du plan d'action** : "Que décidons-nous de faire pour que le Développement Durable devienne une réalité?"

L'expertise de tous est nécessaire pour élaborer un plan d'action qui tienne la route. Les habitants de la commune ont été invités à participer aux débats en proposant leurs idées d'actions aussi bien citoyennes que communales.

Cette discussion avec les habitants a eu lieu lors de 4 forums à thèmes organisés en 2010 : Utilisation rationnelle de l'énergie ; cohésion sociale et économie responsable ; cadre de vie ; participation, transversalité, information.

- 4. 2011 : Mise en œuvre : "Passons à l'action!"
- 5. Première évaluation du plan d'action : "Avons-nous atteint nos objectifs ?"

Moyens

Elle bénéficie pour ce faire d'un support financier et méthodologique de la Région Bruxelles-Capitale.

• Pour aller plus loin

Pour accéder aux contenus des forums : http://www.woluwe1150.be/developpement_durable/def_fr.cfm

• Personne de contact

- Muriel Frisque
- agenda21@woluwe1150.irisnet.be
- 02/773.06.18